

**News letter N°19
Juin 2023**



Rejoignez-nous sur notre site <https://asmada.org>
Contact : Mme Arlette Bruel [06.42.51.46.69](tel:06.42.51.46.69)
asmada01@yahoo.fr et arlette.bruel@gmail.com

ASMADA - 5 PÔLES D'ACTION

ADDITION D'EAU

AGRICULTURE

ÉLECTRIFICATION SOLAIRE

ÉDUCATION

SANTÉ

Deux proverbes malgaches accompagnent l'action d'Asmada

*« Bien manger pour bien étudier »
« Rendre à la terre de ses ancêtres ce que la vie nous a apporté »*

L'ANNÉE 2022–2023 en QUELQUES LIGNES

Actions d'Asmada à Madagascar

- Août 2022 : Entretien des pare-feux dans les plantations d'Eucalyptus citriodora
- Septembre 2022 : Installation de 55 Bancs-tables pour l'école primaire publique EPP de Masindray grâce à la subvention de l'association « Talents et Partage » de la banque Société Générale
- 26 Novembre 2022 : Journée d'animation de l'Alliance Française à l'école primaire publique EPP de Masindray et Inauguration des 55 Bancs-tables
- 17 Novembre au 5 Décembre 2022 : Mission de 6 membres du bureau d'Asmada à Masindray et à l'hôpital de Mahitsy : Françoise Descos, Claudine Augé, Raymond Counis, Michel de Muret, Jacques Augé et Arlette Bruel de Muret.
- 24 Décembre 2022 : Distribution de cadeaux de Noël à 50 enfants de Masindray
- 23 au 27 Janvier 2023 : Semaine de formation par le CEFTEL des 7 membres de Fifatamasi sur place pour l'entretien du verger de citronniers grâce à la subvention de l'AMP agence des microprojets.

Actions d'Asmada en France

- 18 mars 2023 : Fête des 20 ans d'Asmada au théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
- 14 avril 2023 : Assemblée Générale d'Asmada à Neuilly-sur-Seine
- 16 mai 2023 : 6^{ème} Tournoi de bridge caritatif à Neuilly-sur-Seine pour le financement de la cantine de l'école publique EPP de Masindray.

AGRICULTURE : Les plantations et le verger de citronniers

En août 2022 : Entretien des pare-feux dans les plantations d'Eucalyptus citriodora (60 000) et de Ravintsara (30 000) par les 10 gardes forestiers ; coût 600€. Grâce à cet entretien, un départ de feux a pu être limité en septembre sur la parcelle du Passage et seulement une centaine d'eucalyptus a brûlé. A la suite de l'incendie les gardes forestiers ont coupé les branches calcinées et, comme la mission a pu le constater, les eucalyptus se sont bien régénérés à partir du pied. Les gardes forestiers ont aussi réorganisé la surveillance, l'équipe de jour monte le matin à 8h et reste sur place jusqu'à 20h puis l'équipe de nuit prend la relève jusqu'à 3h du matin. Comme il y a un couvre-feu à Madagascar ces mouvements doivent être signalés à la Gendarmerie Locale.

Le 19 Novembre 2022 : Plantations supplémentaires d'Eucalyptus citriodora et de Ravintsara : Les 6 membres de la mission accompagnés par les 10 gardes forestiers (**Photo 1**) ont constaté que les 10 000 plants d'Eucalyptus citriodora, plantés en janvier 2022 avaient repris dans un pourcentage de 80%. Nous avons traversé notre forêt d'eucalyptus et constaté qu'elle était en bon état, parfaitement entretenue.

Le 21 Novembre 2022 : Visite de la distillerie Floramad. Les 6 membres d'Asmada ont visité, sous la conduite de son directeur, l'unité de production des huiles essentielles Floramad dont les installations ont été modernisées et sont à la pointe de la technologie. Un local de stockage et un laboratoire d'analyse y ont été récemment adjoints. Les feuilles d'Eucalyptus citriodora et de Ravintsara sont achetées par Floramad à l'association AGP (association de gestion des plantations) afin de produire des huiles essentielles. On rappelle que les revenus de cette vente sont reversés à la centaine de villageois employés à la cueillette ainsi qu'aux gardes forestiers qui l'organisent. La visite de cette unité de production installée tout près des forêts d'Asmada a été très intéressante et gratifiante (voir contrat de collaboration Asmada / Floramad sur le site www.asmada.org).

Du 23 au 27 janvier 2023 : Asmada a financé une semaine de formation et d'entretien dans le verger de 200 citronniers pour les 7 membres de la coopérative agricole Fifatamasi. Cette semaine a été assurée par Mr Mamisoa H. conseiller arboriculture et Mr RIANTSOA Herinjara F. formateur arboriste du CEFFEL (centre d'étude et de formation en fruits et légumes, situé à Antsirabé) (**Photo 2**). Des exercices ont été organisés par les formateurs pour la taille des arbres fruitiers en vue d'acquérir des notions sur les différentes tailles, de production et d'entretien, ou reconnaître les rameaux du porte-greffe (**Photo 3**). Ensuite ils ont éliminé les arbres chétifs ou morts et les ont remplacés par 50 jeunes plants de citronniers Meyer. Avant de procéder à la mise en terre des jeunes plants, une formation pratique a été dispensée sur les itinéraires techniques de la plantation : rappels sur la trouaison et le rebouchage de trou, la fumure, le paillage et l'arrosage. La disponibilité de débris de végétaux bien décomposés à l'issue de l'extraction des feuilles et l'abondance de matière verte sur place ont facilité les travaux de rebouchage, cet apport d'engrais végétal venant en plus du fumier de zébu. Enfin les formateurs ont encouragé les 7 membres de Fifatamasi à cultiver des légumineuses comme le haricot en intercalaire entre les rangées de citronniers en vue d'améliorer la fertilité du sol. Par contre les formateurs ont déconseillé de planter du maïs afin de limiter la propagation de l'attaque des acariens sur les citronniers. Cette formation du CEFFEL plébiscitée par les Fifatamasi a été subventionnée par l'agence des microprojets (AMP) pour un montant de 1390€.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

ÉDUCATION : Alliance Française et Bancs-tables

Le 26 Novembre 2022 : une journée d'animation a été organisée par l'Alliance française AF (Responsable Mme Soa, avec une dizaine d'animateurs). Ils ont amené un camion aménagé (**Photo 1**) et des moyens importants tels que sono, supports papier, films d'animation ; le coût s'élève à 400€. 120 enfants de 5 ans à 16 ans répartis en 3 groupes, petits, moyens et grands ont participé joyeusement à des animations ludiques autour du français. Plusieurs ateliers ont été installés par les animateurs : pour les petits : films, dessins et jeux ; pour les moyens : chants et dessins ; pour les grands : slam et théâtre (**Photo 2**). Certaines animations ont été particulièrement appréciées, l'atelier slam pour les grands et les jeux et chants pour les moyens.



Photo 1



Photo 2



Photo 3

Tous les enfants étaient très contents de l'ensemble des animations et du goûter avec boissons et biscuits et ils ont tous chanté en remerciements à Asmada. Nous avons interviewé 4 grands (Arena, Sedera, Obama et Vaktera), actuellement au lycée, qui avaient participé aux précédentes sessions de cours donnés par l'AF et financés par Asmada (**Photo 3**). Tous ont témoigné du bien-fondé de ces cours qu'ils estiment leur avoir permis de parler en français et les avoir ainsi aidés pour leurs projets (ingénieur, journaliste, prêtre ou professeur). Ils pensent qu'il faut poursuivre ces cours. Lors de cette journée du 26 novembre 2022, les 6 membres de la mission Asmada ont inauguré les 55 bancs-tables financés par Asmada. En Décembre 2021, le Directeur de l'école primaire publique EPP de Masindray nous avait montré le profond délabrement de son école et en particulier du mobilier. Nous avons donc décidé de monter un projet pour le remplacement des 55 bancs-tables existants. Nous avons sollicité une entreprise malgache, l'atelier menuiserie de l'Ecole Supérieure Agricole (EPSA, Directeur Père Hilarion Ranaivoarisoa et partenaire d'Asmada), située à Bevalala, pour nous fournir ce nouveau mobilier. Un grand merci à Aurélien Le Corre salarié de la Société Générale et membre bénévole d'Asmada qui a défendu ce projet auprès de « Talents et Partage », fondation de la Société Générale qui a attribué une subvention de **5000€**.



La présidente d'Asmada et Mr le Directeur de l'École d'Ivoara à Masindray



Les 6 membres de la mission Asmada et Mr le Directeur de l'EPSA

SANTÉ : Envoi de médicaments

Dans la continuité de ses actions antérieures pour l'hôpital de Mahitsy (fourniture de microscopes, matelas, fauteuils roulants, masques et produits de protection et de désinfection anti-COVID 19), Asmada a été amené à répondre à une demande pressante de l'équipe de direction et des chirurgiens de cet hôpital (Responsable : Dr Dédé Parfait Bakoniarivo). Cette demande concerne la fourniture de médicaments essentiels et de matériels chirurgicaux et infirmiers à usage unique (consommables) dont l'hôpital manque cruellement.

Le 14 avril 2023 un premier envoi groupé a été effectué par Asmada en partenariat avec l'Association OTM (ouvertures aux terres malgaches, un grand merci à Mme Isabel Jost) qui est conventionnée avec le Ministère de la santé de Madagascar ; le coût est de **80€**. Nos 2 colis de médicaments seront réceptionnés à Antananarivo début Juin 2023 par la correspondante d'Asmada sur place pour le secteur Santé, le Dr Lucie Ranaivoarisoa puis donnés à la pharmacie centrale de l'hôpital de Mahitsy (situé dans la banlieue de Antananarivo capitale de Madagascar).

CADEAUX de Noël 2022

Comme tous les ans depuis plusieurs années ASMADA a offert des cadeaux de Noël aux enfants des familles les plus précaires du village. Ils ont été distribués le 20 décembre 2022 par notre responsable à Masindray Mme Janine conseillère municipale du fokontany (quartier) d'Ivoara et Mme Emma la bibliothécaire (**photo 1**).

Ainsi une centaine d'enfants (**Photo 2**) ont reçu des poupées (filles) ou des ballons de foot (garçons) en plus des friandises ; ceci pour un coût total de **250€**. Ils en ont été manifestement vraiment très heureux.



Photo 1



Photo 2

MANIFESTATIONS CARITATIVES 2022 – 2023

- **Le 10 Décembre 2022 : Pièce de théâtre** donnée par la Comédie de Neuilly au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine, intitulée « le jardin d'Alphonse » avec 33 donateurs pour un bénéfice de **1097€**.
- **Le 18 mars 2023 : Fête annuelle**, cette année « **les 20ans d'Asmada** » : La fête a réuni 162 participants (**15 € par personne**) soit un bénéfice de **2430€** avec beaucoup de dons supplémentaires. Asmada a dédié

cette soirée à la mémoire de Mme Marie-France Counis adhérente de la 1^{ère} heure, Mr Pascal Bruel président de 2003 à 2012 et Mr Evariste Ramaroson maire de Masindray jusqu'en 2005.

- **Le 16 mai 2023 : 6^{ème} Tournoi de Bridge** organisé à Neuilly-sur-Seine et arbitré par M. Frédéric Lacroix (arbitre officiel) avec l'aide du Comité de Paris de la Fédération Française de Bridge. Au total nous avons eu 28 participants (**30€ par personne**) et beaucoup de dons supplémentaires soit un bénéfice de **1450€**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de 2023

Le 14 avril 2023 : Sur convocation de la présidente, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale au siège de l'entreprise Maltem à Neuilly-sur-Seine, accueillis par Madame Sophie Lopin
L'assemblée générale a réuni 11 participants et 7 pouvoirs (voir PV sur le site www.asmada.org)
L'ensemble du bureau remercie du fond du cœur Mr Aurélien Le Corre pour son dévouement dans le bureau d'Asmada depuis 2014 et qui est parti en province.

Rapport moral présenté par Mme Bruel : **adopté à l'unanimité**

Rapport financier présenté par Mme Fauvel-Lafève : **adopté à l'unanimité**

Présentation du bureau

Présidence

Mme Arlette BRUEL-GROLEAS : Présidente et Mr Timothée BRUEL : Vice-président

Secrétariat

Mme Françoise DESCOS secrétaire et Mme Pamela BRUEL secrétaire adjointe

Trésorerie

Mme Françoise FAUVEL-LAFEVE et Mr Michel de MURET vice-trésorier

Responsable des manifestations culturelles et festives

Mme Claudine AUGE, Mme Hanta RAMAROSON et Mr Philippe BATAILLE

Responsable de la santé et du site

Mr Raymond COUNIS

Responsables de l'agriculture et des plantations

Mr Jacques AUGE

Correspondants à Madagascar

Mr Jean-Luc RAMBELOMANANA et Mme Fabienne RAKOTOBÉ

Responsable de la fédération

Mme Brigitte GROLEAS-NICAUD

Communication

Anne CROUZAT-TRILLAUD (nouveau membre, élue)

Conseil juridique

Mme Anne-Geneviève DARROT-DUCCIN

Membres d'honneur

Mme Lalatiana RAJOAFARA Marraine de l'association et Mr Evariste RAMAROSON Ancien maire de Masindray

Mr Pascal BRUEL Ancien Vice-Président et Mme DESSIMOULIE Fondatrice de DECLEOR

Adopté à l'unanimité

Vote du quitus adopté à l'unanimité

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion ou d'adhérer et de faire adhérer vos amis car votre participation à notre projet est essentielle pour les villageois de Masindray qui vivent avec moins d'un euro par jour !

Toute participation financière à l'activité d'ASMADA donne droit à 66% en déduction d'impôts, un reçu fiscal vous sera remis

BULLETIN D'ADHÉSION / DONATION 2023

NOM PRÉNOM

Adresse

Email.....

Adhésion : 30 Euros

Don : 10 Euros 100 Euros autre

Bulletin et chèque à adresser à Asmada, Maison des Associations, 5 bis Villa Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don en ligne sécurisé grâce à Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/asmada>